

Les Afriques en 2029

Alioune Sall

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** 2019/1 **Printemps**, PAGES 145 À 158
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037300003

DOI 10.3917/pe.191.0145

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2019-1-page-145?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les Afriques en 2029

Par **Alioune Sall**

Alioune Sall est directeur exécutif de l'Institut des futurs africains à Pretoria (Afrique du Sud).

De réels progrès dans la diversification de certaines économies, ainsi qu'une réhabilitation des actions publiques en la matière, ont modifié, depuis les années 2000, les conditions générales de développement du continent. En matière politique, et au-delà des exigences de démocratie électorale formelle, trop souvent détournées, c'est une véritable reconstruction des États qui s'avère nécessaire, pour intégrer les régions marginalisées, et développer la coopération régionale et continentale.

politique étrangère

La dimension économique

Le point de départ des économies africaines, qui caractérise les années 1990, est celui d'économies duales où l'extraction intensive de matières premières, qui capte l'essentiel de l'investissement en capital financier, technologique et humain, cohabite avec un secteur informel essentiellement agricole, extensif et qui fournit la majeure partie des emplois à une population jeune et pauvre. Plans d'ajustements structurels, déstructuration ou affaiblissement des services publics, épidémie de sida, instabilités politiques et contextes sécuritaires précaires : la période donne lieu au qualificatif peu flatteur de « décennie perdue ».

Les années 2000 marquent un tournant en termes de croissance. Si elle est, dans une large mesure, portée par une meilleure conjoncture internationale, et très marquée par la demande en matières premières de la Chine qui atteint un pic historique, le discours de l'« émergence africaine » s'accompagne de changements qualitatifs importants.

Une diversification limitée

Sans être généralisé, un effet de ruissellement se fait sentir, et la croissance des produits intérieurs bruts (PIB) nationaux s'accompagne d'une amélioration des niveaux de revenu des classes moyennes ; le continent est dès lors perçu comme un « marché frontière », ce qui lève les réticences de nombre

d'acteurs économiques. Les opérateurs majeurs de quatre grands secteurs d'activité se partageront l'essentiel de la nouvelle prospérité : les grands groupes agroalimentaires, les firmes spécialisées dans la logistique, les grands opérateurs de télécommunications, et les services financiers.

Ces nouveaux investissements directs étrangers (IDE), à la différence de ceux destinés aux industries extractives, ont ceci de particulier qu'ils s'accompagnent de créations d'emplois locaux, tout en contribuant à l'apparition de nouveaux débouchés à l'entrepreneuriat dans les secteurs formel et informel, et contribuent ainsi à alimenter un cercle vertueux de croissance économique. Par ailleurs, les secteurs d'activité concernés permettent une captation accrue des revenus générés dans la sphère informelle de ces économies.

Une réhabilitation de l'action publique dans l'économie

Les bons chiffres de croissance, ainsi qu'une évolution du positionnement idéologique des institutions financières internationales et des agences d'aide au développement, qui atténue leur ancrage ultralibéral, permettent de plus une réhabilitation de l'investissement public¹. Celui-ci se fait selon des cadres très typés comme en attestent les plans budgétaires quinquennaux, nouvellement flanqués d'objectifs de « réduction de la pauvreté », l'accent étant mis sur la promotion de la « bonne gouvernance » avec son pendant systématique d'établissement de mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques publiques, ou encore la nécessité de faire évoluer l'administration vers un rôle de régulateur efficace susceptible de produire les conditions propices à l'investissement.

Le fait est qu'en dépit d'une coloration clairement libérale, certes moins vive que précédemment, les thématiques sociales – investissement dans les infrastructures de base et la construction institutionnelle – sont remises au goût du jour, et des ressources financières et humaines leur sont plus volontiers allouées. Le secteur secondaire reste cependant le grand laissé-pour-compte de cette dynamique : le continent reste à quelques exceptions près caractérisé par la désindustrialisation, que d'aucuns ont voulu interpréter comme un épisode de *leapfrogging*, les services devenant prépondérants sans en passer par la case du développement industriel. En tout état de cause, si les exercices de planification s'en voient revigorés, leur produit s'arrête généralement à l'orée de la formulation de politiques industrielles dignes de ce nom.

1. Ces investissements sont dirigés vers la réalisation de projets d'infrastructures publiques certes structurants mais pas nécessairement dans les secteurs productifs créateurs d'emplois.

Un portefeuille d'alliances stratégiques élargi

Les grands pays émergents, nouveaux acheteurs de matières premières mais aussi investisseurs, offrent aux gouvernements africains un panier stratégique élargi en termes d'alliances, singulièrement sur les questions financières. Leur intervention réduit, par ailleurs, l'influence des puissances occidentales et des institutions internationales d'aide, et cela moins dans les orientations générales des politiques publiques, pour lesquelles existe une forme de consensus, que pour les choix relatifs à l'exécution des projets qui vont connaître une certaine diversification. La tendance est à un interventionnisme plus assumé du secteur public dans l'économie, en réaction aux réformes de consonance libérale promues par les partenaires occidentaux.

Au-delà du paradigme libéral ?

Si la persistance de modèles rentiers reste une tendance lourde, la diversification des économies fait partie des objectifs généralement admis, et s'inscrit même au cœur des orientations majeures des politiques publiques. Il s'agit de réduire la dépendance des fluctuations de la demande et des cours de matières premières, mais aussi, et de plus en plus, de créer des emplois, singulièrement pour les jeunes dont le poids démographique est essentiel. Si le discours sur l'émergence de l'Afrique a perdu de sa superbe ces cinq dernières années, c'est non seulement du fait d'une diminution drastique de la demande internationale de matières premières, mais encore parce que les potentialités économiques liées aux marchés locaux semblent avoir rencontré leur limite, dans la mesure où les classes moyennes se sont certes élargies, mais sont aujourd'hui en stagnation. L'un des arguments mis en avant pour expliquer cet essoufflement est qu'en dépit d'un accroissement du niveau de vie de la part des populations qui forment aujourd'hui les classes moyennes, la vaste majorité reste pauvre et vit d'activités économiques de subsistance. Les questions relatives à l'amélioration des rendements agricoles et à l'emploi sont donc centrales pour relancer une dynamique de croissance qui s'essouffle.

Enfin, la « promotion de conditions propices à l'investissement » selon les modalités libérales, à l'exclusion de toute autre mesure, semble montrer ses limites dans un tel contexte. En effet, si la promotion de cadres macro-économiques stables, la mise en œuvre de mesures de bonne gouvernance, et l'offre d'incitations fiscales ont amélioré l'image du continent et l'ont réhabilité comme destination d'investissements directs, les investisseurs demeurent mus par une logique d'accès à de nouveaux marchés. Les biens produits localement et destinés à l'exportation sont pour l'essentiel un panier de biens pas ou très peu transformés. Si la nécessité de diversifier

les économies semble aller de soi, les modalités requises pour une diversification propice à l'emploi représentent une incertitude critique majeure, dans la mesure où les logiques institutionnelles d'ouverture des marchés ne suffisent pas, à elles seules, à favoriser les transformations structurelles requises pour promouvoir un développement durable.

La dimension sociopolitique

Démocratie : le fond ou la forme ?

Outre son rôle central pour les questions économiques, la question de la construction institutionnelle est au cœur des dynamiques politiques sur le continent. Les réformes institutionnelles à caractère libéral ne se limitaient pas au démembrement des compétences économiques de l'État, et touchaient tout autant son organisation politique.

Les recommandations portant sur la mise en œuvre de processus démocratiques formels ont pu porter des fruits dans un nombre croissant de pays, où les transitions politiques se déroulent sans à-coup particulier. Mais force est de constater que l'insistance mise sur le caractère formel des processus électoraux donne lieu à des stratégies diverses de la part des élites au pouvoir, qui maintiennent leur caractère formel en les vidant de leur substance. À côté de cas, qui ne sont plus la règle, d'irrégularités patentes, on observe plutôt des actions de long terme, comme celles visant par exemple à limiter l'essor de mouvements politiques d'opposition, à développer l'emprise du pouvoir exécutif sur le législatif et le judiciaire pour faire adopter légalement des changements des règles encadrant les processus électoraux, ou pour acter des décisions favorisant les pouvoirs en place.

Caractériser des élections de justes et libres devient, dans nombre de cas, un exercice complexe, dans la mesure où même les taux de participation, censés au minimum exprimer un degré d'adhésion démocratique aux élites bénéficiant d'un monopole politique de fait, sont à prendre avec précaution dans des contextes où des mécanismes policiers orientent les comportements des électeurs, l'abstention pouvant être interprétée comme un désaveu. Dans nombre de cas, le risque associé à la remise en cause des élites en place est vu comme un saut dans l'inconnu ; et souvent, pour le plus grand nombre, un mal connu est préféré à un bien inconnu...

Enjeux sécuritaires et souveraineté territoriale

Deux prérequis sont essentiels à l'instauration ou au maintien de dynamiques de paix : l'absence d'entraves trop importantes à l'initiative économique et l'existence d'un climat permettant aux populations de subvenir

à leurs besoins, même de façon minimale ; ainsi que l'exercice d'un contrôle régalien, en particulier dans ses dimensions sécuritaire et de défense, permettant de contenir l'expansion de mouvements socio-politiques contestant de manière anticonstitutionnelle les gouvernements en place. De tels enjeux sont particulièrement patents pour les pays aux territoires géographiquement étendus : bande sahélo-saharienne, golfe de Guinée, Corne de l'Afrique, Grands Lacs. Il n'est pas anodin de noter que ces quatre régions sont les épicentres des principaux systèmes de conflits africains.

Si par le passé ces territoires ont pu être le lieu de conflits armés d'envergure, avec des affrontements plus ou moins directs entre États belligérants, la tendance est depuis une dizaine d'années aux conflits de basse intensité, aux foyers de violence diffus, éclatés, souvent transfrontaliers, et qui sont le fait d'une multitude d'acteurs répondant à des logiques locales et immédiates. À titre d'illustration, on peut penser à des groupes comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), dont les revendications initialement idéologiques laissent place à une logique de crime organisé, et dont les objectifs deviennent principalement économiques. Il en va de même d'une multitude de groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), Mai-Mai ou autres, pour lesquels les velléités de renversement du gouvernement ne sont plus que des référents lointains, l'extraction artisanale et la contrebande de minerais prenant le pas sur toute autre préoccupation.

Des logiques conflictuelles locales et immédiates

Si ces zones de conflits de faible intensité restent circonscrites, un équilibre de fait, de nature similaire à celui qui se forme avec des populations dont la représentation démocratique laisse à désirer, s'instaure entre les acteurs des systèmes de conflit et l'État. Les termes de l'échange sont ceux d'un abandon partiel de souveraineté sur une partie du territoire national en contrepartie du renoncement à toute velléité expansionniste au-delà d'un pré-carré assez étendu pour permettre une activité économique très rentable. Il va cependant de soi que ces équilibres sont instables, et renferment un potentiel de déstabilisation politique important, en particulier lorsqu'ils se développent sur des ressorts sociaux, et une expression politique et économique correspondant à des dynamiques profondes et de long terme.

Des ressorts sociaux de l'anomie

Les foyers d'anomie, voire de dissidence, correspondent également à des espaces de marginalisation sociale et, par contrecoup, à des espaces de marginalisation économique et politique. Si Boko Haram est né dans le

bassin du lac Tchad, c'est du fait d'une absence d'autorité de l'État, au Nigeria, au Cameroun ou au Niger. Ces espaces ont été laissés à l'état de friches étatiques, dépourvues d'institutions de défense ou de police, de services et d'investissements publics, de représentation politique des populations du nord du Nigeria, un état de fait aggravant leur enclavement géographique par rapport aux capitales économiques et politiques des différents pays. Par ailleurs, les échanges de la région sont essentiellement transfrontaliers et internes au bassin du lac Tchad. Le fait que le Tchad ait été nettement moins la cible du mouvement Boko Haram tient sans doute en partie au fait que N'Djamena est relativement proche de ce foyer. Le pays fait cependant face à des problématiques similaires loin de sa capitale, au nord à sa frontière libyenne, au sud à sa frontière centrafricaine, et à l'est à sa frontière avec le Darfour du Soudan.

Dans ces régions marquées par les conflits de basse intensité, la marginalisation sociale des populations vivant sur des territoires délaissés alimente les mouvements insurrectionnels en personnel et en ressources, volontairement ou non selon que les revendications plus ou moins diffuses de ces mouvements sont alignées ou non sur leurs propres aspirations. C'est pour avoir ignoré la nature de ces liens que la lutte contre le terrorisme sur un mode purement sécuritaire ne peut donner que des résultats limités.

Par ailleurs, les efforts de décentralisation, que d'aucuns espéraient être un premier pas vers le rétablissement d'un contrat social avec l'État, sont également insuffisants. En pratique ils prennent la forme d'une déconcentration, et sont à ce jour très éloignés de toute logique d'autonomisation et d'intégration des régions périphériques aux dynamiques politiques des centres de décision, si ce n'est sur un mode très horizontal, et du haut vers le bas. Même dans ces cas, les allocations de ressources et les attributions administratives et financières des démembrements sont souvent insuffisantes pour susciter une modification substantielle des dynamiques d'anomie.

Intégration régionale et coopération

Si les échanges dans les espaces transfrontaliers ne sont pas nouveaux, des efforts politiques importants sont aujourd'hui consentis pour promouvoir une intégration économique formelle, comme en atteste l'accord de Zone tripartite de libre-échange de 2015, ou sur la Zone continentale de libre-échange, signé en 2018 par la vaste majorité des pays africains. Toutefois, si l'accord est signé, sa ratification est loin d'être acquise, et des négociations techniques difficiles annoncent une mise en œuvre effective

assez lointaine. Encore une fois, la tendance à une certaine inertie est claire, qu'il est de plus en plus difficile d'interpréter autrement qu'une réticence à tout renoncement de souveraineté nationale au-delà d'un certain point en faveur d'entités supranationales.

Cette difficile intégration se fait tout autant ressentir dans le caractère très minimal de la coopération interafricaine, y compris sur des problématiques où des réponses transnationales paraissent incontournables. En matière sécuritaire, autour du lac Tchad, la coordination entre les forces de défense nationales est restreinte, les mouvements insurrectionnels peuvent capitaliser sur une grande mobilité transfrontalière ; à l'inverse, l'apaisement des relations entre la RDC et ses voisins à l'Est aura été central pour la diminution des conflits de basse intensité dans la région des Kivus. Aux difficultés politiques de l'intégration s'ajoutent celles qui sont liées au financement des activités prioritaires, comme l'illustre le très lent démarrage des opérations conjointes du G5 Sahel.

Légitimer des États forts

Si la légitimité démocratique des gouvernements en place peut parfois être lacunaire, des équilibres de fait se forment dans la mesure où un degré de liberté économique suffisant est possible. Mais ces équilibres sont instables, car nourris d'un sentiment d'anomie croissante dont la gestion passe par des réponses institutionnelles. Au niveau national, au-delà de l'organisation d'élections régulières, on peut envisager des mécanismes institutionnels permettant une meilleure représentation des populations, singulièrement de celles des zones périphériques marginalisées. Au niveau régional, il est question d'initier une réflexion sur des modalités de coopération permettant d'atténuer le risque, réel ou ressenti, d'un abandon de souveraineté, singulièrement pour les plus petits pays, à des entités supranationales au sein desquelles des logiques d'expansion et de compétition hégémoniques existent bel et bien entre les grands pays et leurs voisins plus petits mais aussi entre les géants africains eux-mêmes.

Les dimensions environnementale et socioculturelle

Une conscience environnementale lointaine

Au-delà des dimensions économique et sécuritaire, le risque environnemental est également un enjeu majeur qui appelle des réponses concertées. Malheureusement, une nouvelle fois, la dimension multilatérale des timides efforts consentis pour préparer la gestion des effets du réchauffement climatique s'exprime surtout entre les pays et leurs partenaires occidentaux. Les politiques publiques dans ce domaine souffrent d'un

fonctionnement en silo, qui limite leur portée. Dans un contexte de croissance démographique importante, la possibilité d'un choc climatique sur la production céréalière aurait des conséquences dont il est difficile d'imaginer les conséquences.

On peut cependant penser à une pression démographique croissante sur les zones urbaines du fait d'un exode rural accéléré, à une compétition politique accrue pour les terres arables ou de pâturage entre groupes de populations d'éleveurs et d'agriculteurs, à un accroissement des flux migratoires vers le Nord, sans compter des crises sanitaires ou humanitaires...

À cet égard, on ne peut que s'inquiéter de la timidité des prises de position de la communauté internationale ; le primat du court terme semble avoir fait son chemin : la conscience des défis environnementaux semble de plus en plus vive, mais il est devenu, paradoxalement, de plus en plus difficile de justifier des allocations de ressources importantes pour des problèmes relevant d'horizons géographiques et temporels qui restent considérés comme lointains.

L'expression polymorphe d'invariants culturels

La prise en compte de la dimension culturelle du développement se fait toujours attendre, si l'on en croit les analystes qui déplorent la tendance à une homogénéisation des valeurs, du fait entre autres de l'adoption croissante des technologies de l'information et de l'hégémonie culturelle occidentale. En fait, ce que l'évolution des systèmes culturels donne à voir ressemble moins à une convergence qu'à des formes de syncrétisme, où les données sociétales extérieures sont intégrées à des fonds culturels résilients. L'exemple des structures familiales peut être parlant à cet égard : si de prime abord on observe un recul des structures lignagères au profit de structures familiales nucléaires, ce n'est qu'en apparence.

L'urbanisation des populations et les contraintes économiques et spatiales qui l'accompagnent expliquent le développement de cellules familiales nucléaires ; mais ces dernières restent en réalité intégrées à des systèmes complexes, comme le démontrent, entre autres, des formes d'interdépendance financières fortes, la circulation des jeunes d'une cellule à une autre du complexe familial, ou la persistance de logiques lignagères dans les mariages et dans la gestion des patrimoines familiaux, qu'ils correspondent à du capital physique, financier ou social.

Ces logiques lignagères, dites aussi relationnelles, demeurent des éléments structurants forts, dont les ramifications s'insinuent dans la totalité

des rapports sociaux, y compris dans le champ politique, où l'accès aux structures de pouvoir et, par extension, aux opportunités économiques, peut être fortement conditionné par l'appartenance à des groupements familiaux identifiables et intégrés à des groupements sociaux plus larges. Une évolution des formes plus qu'une modification de nature caractérise donc les logiques lignagères.

La résurgence du fait religieux

Un autre aspect, qui correspond à une tendance transformatrice de fond, est l'explosion de l'adhésion à des mouvements religieux réformés, telles les Églises de réveil ou encore certains mouvements essentialistes de l'islam.

Cette tendance est importante par deux aspects principaux. Elle peut s'accompagner d'une redéfinition des appartenances identitaires selon la pratique religieuse plutôt que par les superstructures lignagères, ce qui peut correspondre au développement de stratégies de socialisation nouvelles, et potentiellement découplées de logiques plus traditionnelles d'alliances dans le cadre du groupe familial élargi, qu'il s'agisse du clan ou de l'ethnie. Ce type de dynamique s'observe en particulier dans les centres urbains, et au sein des classes pauvres et moyennes inférieures ; les mécanismes de solidarité et de gestion des patrimoines qui y avaient cours dans le cadre de structures familiales élargies s'érodent avec la croissance démographique. Les groupes sociaux nouvellement formés autour d'une communauté de foi représentent des alternatives aux mécanismes de solidarité traditionnels, peu adaptés aux réalités démographiques et économiques actuelles, en particulier dans les centres urbains.

Appartenances identitaires et logiques confessionnelles

En second lieu, les appartenances identitaires redéfinies sur des bases confessionnelles qui ne correspondent plus nécessairement aux agrégats ethniques sont plus englobantes que les structures lignagères. Elles renferment par conséquent un potentiel d'expression politique qui a déjà pu s'exprimer sur un mode extrême dans le cas de mouvements comme Boko Haram en Afrique de l'Ouest, ou des mouvements seleka et anti-balaka en Centrafrique, ou encore dans le rôle croissant qu'a pris la religion au cours du dernier conflit en Côte d'Ivoire. Il en est ainsi en raison du poids démographique de ces groupements confessionnels, qui peut atteindre dans certains cas près du quart des populations en âge de voter, de leur relative homogénéité du point de vue de l'appartenance socioéconomique, et de leur tendance à l'essentialisme et à la promotion d'une morale du

quotidien au détriment de considérations spirituelles plus métaphysiques. Sur un mode plus modéré, la posture morale ancrée dans un protestantisme rigoureux de Magufuli en Tanzanie n'aura pas été étrangère à son élection.

L'interdiction récente au Rwanda d'une multitude d'églises de réveil dénote aussi la volonté de limiter l'influence de ces mouvements, multiples, éclatés et typiquement dirigés par des entrepreneurs du religieux. Ainsi, lorsque ce n'est pas la répression qui prime, l'opportunisme et l'établissement de rapports clientélistes sont de mise dans les relations avec l'État. Si ce type de mécanisme établit un lien et permet un certain contrôle dans la gestion des revendications des populations, les risques d'un rapprochement, voire d'un mariage, entre des positionnements politiques plus radicalement critiques du *statu quo* et les modes de socialisation portés par ces nouvelles formes de pratique religieuses sont réels. L'évolution de ces nouvelles formes de pratique spirituelle, singulièrement dans leur capacité à cristalliser les revendications d'une majorité marginalisée au-delà de considérations à caractère ethnique ou au contraire à les contenir, représente une incertitude critique.

Deux scénarios à dix ans

Scénario tendanciel

Les cycles électoraux se déroulent sans surprise majeure. Si les mouvements d'opposition ont une expression libre, celle-ci n'est réelle que pendant les périodes électorales et est de fait restreinte le reste du temps. Au demeurant, les élections sont rares car, arguent les détenteurs du pouvoir, leur organisation est très coûteuse eu égard aux contraintes financières dont l'application stricte se fait sélectivement. Par ailleurs, si les mouvements d'opposition disposent de bases électorales significatives, leur caractère éclaté selon des lignes régionales se traduit par une dispersion des voix qui bénéficie à une élite au pouvoir qui n'a pas de difficulté à se faire réélire. De fait, on observe un degré de compétition électorale aux enjeux plus importants au cours de primaires visant à désigner un successeur au président sortant.

Cette élite au pouvoir historiquement sécularisée, tout en maintenant des rapports de qualité avec les mouvements religieux traditionnels, développe de façon croissante des relations de nature clientéliste avec d'importants nouveaux mouvements religieux dont la popularité explose. L'enjeu est en effet pour le parti au pouvoir d'élargir sa base selon des modalités dépassant l'appartenance identitaire et fondées sur une communauté de

foi affichée. Les mouvements moins enclins à accepter l'influence du pouvoir politique se voient confrontés à des formes de répression plus ou moins douces qui les maintiennent cependant dans un état de marginalisation, dont les velléités de contestation, y compris sur un mode extrémiste, restent contenues par un enclavement géographique éloigné des centres de pouvoir, ou par des mécanismes policiers.

L'efficacité de ce type de stratégie se traduit par une faible propension à envisager des changements majeurs de politiques publiques, en particulier dans la sphère économique. De fait, l'extraction de minerai brut et l'exportation de produits agricoles pas ou peu transformés reste la règle. La taille des classes moyennes atteint environ 15 % de la population et se maintient peu ou prou à ce niveau, et permet un degré de diversification des économies qui se limite essentiellement aux services de transports, de télécommunications et dans une moindre mesure aux services financiers, et à la distribution de biens de consommations importés.

Les rapports bilatéraux avec la Chine se développent au détriment de ceux, plus anciens, avec les puissances occidentales, dont l'aide est conditionnelle, contrairement à celle du géant d'Extrême-Orient. Par ailleurs, les infrastructures dont la construction est la marque de fabrique de la Chine sont essentielles pour les gouvernements dans la mesure où elles induisent des retombées positives immédiates sur le tissu économique, et sont érigées en symboles de développement réussi en dépit d'indicateurs macroéconomiques peu flatteurs et dépendants de la conjoncture internationale.

L'aide dans sa forme traditionnelle tend à s'éroder. Du fait du renforcement de logiques de contrôle, les allocations de fonds ne sont renouvelées que si des résultats positifs quantifiables sont observés, ce qui est difficile dans un contexte où les interactions entre les acteurs économiques et les administrations publiques sont de mauvaise qualité. Cette tendance à l'érosion de l'aide est renforcée par un contexte géopolitique international tendu, où les États-Unis voient d'un mauvais œil le développement de l'influence chinoise sur le continent, et sont de plus en plus enclins à demander à leurs homologues africains de faire un choix. Quant à l'intégration régionale, elle est à l'arrêt, les préoccupations des élites au pouvoir consistant essentiellement à pérenniser leur emprise sur les rouages de l'État.

Les populations les plus marginalisées, singulièrement dans les zones rurales les plus périphériques, font les frais de cette diminution de l'aide. L'exode rural, déjà important en raison d'une pression démographique accrue et de changements dans les conditions climatiques, se maintient

dès lors à un niveau élevé. Les mouvements de populations aggravent un environnement sécuritaire difficile en périphérie, tandis que la compétition pour les ressources foncières s'intensifie entre groupes sociaux rivaux et bascule de plus en plus régulièrement dans la violence.

Dans les zones urbaines, un exode rural peu contrôlé induit une saturation des quartiers populaires et des tensions accrues entre les anciens citadins et les nouveaux arrivants ; ici aussi, ces tensions basculent régulièrement dans des violences plus ou moins importantes, même si elles restent confinées dans les quartiers les plus défavorisés. De manière générale, un tel environnement est propice au développement de la criminalité qui, au fil du temps, s'organise et génère des zones de non-droit non seulement dans les périphéries rurales, mais aussi dans les centres urbains.

En somme, le caractère dual qui caractérisait initialement les économies se généralise et s'étend au domaine sécuritaire : l'on a ainsi un centre stable et une périphérie instable, et au sein des centres urbains les disparités s'accroissent et donnent lieu à une différenciation très marquée entre les quartiers favorisés et les zones populaires. Dans la mesure où les autorités disposent du savoir-faire et des ressources pour contenir ces poches d'instabilité sur des espaces plus ou moins confinés, le traitement des causes est remis à plus tard et le *statu quo* se prolonge.

Scénario optimiste

Un degré de compétition politique accru a poussé dans ses retranchements le parti historiquement au pouvoir. Pour maintenir sa position dominante, ce parti se remet profondément en cause et initie une réflexion pour un changement de cap. En effet, en dépit de performances économiques moyennes, la persistance d'un système rentier structurellement peu propice à l'emploi a contribué à donner corps à un discours critique, avec des accents populistes, porté par des mouvements d'opposition désireux d'en finir avec le vieux parti dont l'héritage anticolonial glorieux n'est plus que l'ombre de lui-même. Cette remise en cause est également stimulée par un renouvellement des dirigeants du parti, plus jeunes, et disposant d'un recul critique sur l'expérimentation libérale qui fut consentie par leurs prédécesseurs.

Rapidement, l'idée fait son chemin que les recommandations formulées par les institutions financières internationales en vue d'assainir les cadres macroéconomiques et l'environnement réglementaire doivent être complétées par la formulation et la mise en œuvre d'une politique industrielle visant à capitaliser sur les avantages comparatifs du pays, entre

autres sur la proportion importante de sa population jeune et en âge de travailler. Des structures sont créées dont le rôle est non seulement de promouvoir les investissements dans certains secteurs d'activité peu propices à l'entrée spontanée d'acteurs privés, mais également de réaliser directement une part de ces investissements dans une phase initiale. Sur le moyen terme, les réussites engrangées contribuent à lever les réticences d'entreprises qui auraient précédemment privilégié l'Asie du Sud-Est, mais qui sont conduites plus volontiers à explorer de nouveaux terrains en raison d'un contexte géopolitique international tendu du fait de rapports difficiles entre la Chine et les États-Unis.

Une attitude stratégique équilibrée est à ce titre adoptée dans les rapports avec le géant asiatique d'une part, et les agences d'aide traditionnelles d'autre part. La Chine est devenue un partenaire incontournable pour financer le développement d'infrastructures physiques, mais tout est mis en œuvre pour ne pas souscrire à un niveau d'endettement susceptible de se traduire par une perte de souveraineté. La pression budgétaire accrue qui en découle est significativement compensée par un usage efficace de l'aide au développement, dont les réalisations sont fondées sur un travail de planification et sur une dynamique coordonnée entre le secteur public et les organismes d'aide.

Un nouveau rapport à la Chine ?

Ainsi des programmes d'éducation et d'accroissement de la productivité agricole bien conçus permettent de sortir les populations rurales de la pauvreté, alors que le développement progressif du nouveau tissu industriel contribue à une relocalisation des populations rurales dans les zones urbaines dans de bonnes conditions. En parallèle, des efforts substantiels sont fournis pour élever les niveaux d'éducation et de compétence de la population, en particulier dans les zones urbaines, de sorte à accroître le niveau d'attractivité du pays.

Les efforts politiques mis en œuvre par plusieurs pays pour promouvoir des modalités de coopération sur certaines problématiques (sécurité, santé publique, politiques monétaires) permettent un degré élevé de synergie dans la mise en œuvre des politiques industrielles. La compétitivité accrue du tissu économique contribue à faciliter un processus d'intégration des marchés non plus seulement à l'échelle régionale mais à l'échelle du continent, conférant ainsi un poids accru à l'Union africaine, qui s'investit davantage dans l'intégration économique et fait entendre sa voix sur les affaires internationales. La coopération régionale ne se limite d'ailleurs pas à la sphère économique, et s'étend aux questions de défense, ainsi qu'aux politiques migratoires et environnementales.

Les poches d'instabilité sécuritaires, dont la résilience résultait en grande part d'activités de contrebande transfrontalières, sont économiquement jugulées, et des interventions militaires concertées contribuent à défaire les groupements criminels toujours actifs. L'amélioration des conditions sécuritaires s'accompagne d'une réforme des processus de décentralisation timidement entamés, et se traduit par des transferts de souveraineté réels aux échelles infranationales. L'investissement public en zone périphérique devient plus efficient et contribue ainsi à reconstruire le lien entre l'État et les populations de ces zones.

Les pays s'inscrivent dès lors dans des trajectoires de croissance économique durable et équitable. Et si ces dernières restent sujettes aux aléas de la conjoncture internationale, elles sont plus gérables, dans la mesure où elles sont et continueront d'être portées par des logiques institutionnelles endogènes et constructives.



Mots clés

Afrique
Développement économique
Conflits
Réforme de l'État